

Chiffre du mois

4 Mds €

C'est le montant estimé pour 2010 des allègements d'impôts accordés aux entreprises grâce au crédit impôt recherche.

www.industrie.gouv.fr/cir

Site du mois

www.nosentreprisesnosemplois.gouv.fr

Un site complet et actualisé sur les politiques de soutien aux entreprises. Il comprend un répertoire des aides à l'investissement (compétitivité et innovation), des fiches thématiques sur les aides à l'embauche, et un guide pratique sur la création et le développement d'entreprises.

Dossier



Promouvoir les éco-industries

par Sophie Costedoat,
chargée des écotechnologies à la DGCIS

Les écotechnologies constituent une opportunité majeure de développement pour l'économie française. Plan Écotech 2012, lancement d'appels à projets... La DGCIS se mobilise pour mettre en œuvre des stratégies industrielles en faveur de l'éco-innovation.

Les éco-industries sont, selon l'OCDE, l'ensemble des entreprises qui produisent des biens et des services servant à mesurer, prévenir, réduire ou corriger les atteintes à l'environnement. Leurs activités regroupent la gestion de l'eau, l'assainissement, l'efficacité énergétique du bâtiment, l'exploitation des biocarburants, le recyclage et la valorisation énergétique des déchets, les équipements ENR (solaire, éolien offshore, géothermie), etc.

Avec environ 60 Mds€ d'activité par an, la filière française connaît un développement important : en 2008, elle employait environ 400 000 personnes. Elle constitue donc l'un des moteurs de la relance économique. Les nouvelles contraintes réglementaires ainsi que la nécessité de concevoir des solutions industrielles adaptées créent des opportunités de marché fortes pour les éco-industries : il est impératif de les aider à capter ce potentiel de croissance et à se valoriser par rapport à la concurrence.

« Il est stratégique d'aider les entreprises françaises à capter ce potentiel de croissance »

Écotech 2012

Dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, les ministères chargés de l'Industrie et de l'Écologie ont initié une démarche commune destinée à soutenir le développement des éco-industries en France. Un Comité stratégique des éco-industries (COSEI) a ainsi été mis en place en juillet 2008, sous le pilotage de la DGCIS et du Commissariat général au développement durable, afin de réunir régulièrement des chefs d'entreprise et des personnalités de la filière. Le plan Écotech 2012, lancé en décembre 2008, constitue un des premiers résultats des travaux du COSEI. Afin de permettre aux entreprises de développer une offre compétitive mondialement et de la produire sur le territoire français, ce plan vise à organiser les éco-industries en filières (déchets, eau, production d'énergie, gestion et stockage des énergies, bâtiments), à identifier les forces et faiblesses de chacune, et à émettre des propositions pour améliorer leur synergie. →

Actualités

→ Conclusion des États généraux de l'industrie

Le 4 mars 2010, Nicolas Sarkozy a clôturé les États généraux de l'industrie. Des objectifs ambitieux ont été fixés, dont la pérennisation des emplois directs industriels à leur niveau actuel et le retour à une balance commerciale industrielle (hors énergie) positive d'ici 2015. Parmi les 23 mesures annoncées, l'accent a été mis sur la structuration des filières industrielles françaises, notamment grâce à la création de Comités stratégiques filières en charge de définir, par grande filière industrielle, des stratégies de long terme partagées par les acteurs concernés. 300 M€ seront consacrés à des actions structurantes pour le développement et l'organisation de ces filières. Ont été également citées : la mise en place de prêts verts bonifiés grâce à 500 M€ de soutien public, l'instauration

d'un dispositif d'accompagnement à la réindustrialisation des territoires, afin d'inciter les industriels à localiser leur activité en profitant des atouts du site France, la pérennisation du remboursement immédiat du crédit impôt recherche pour les PME, une prochaine réforme de la fiscalité de l'épargne au profit de l'industrie, ou encore la création d'une Conférence de l'industrie. Cette dernière aura pour mission d'appuyer les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de la nouvelle politique industrielle française.

📍 www.elysee.fr

📍 www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr

→ Revitalisation des territoires : 9,5 M€ supplémentaires

Les ministres chargés de l'Aménagement du territoire et de l'Industrie Michel Mercier et Christian Estrosi, ainsi que le secrétaire d'État chargé de l'Emploi Laurent Wauquiez ont présenté les six nouveaux territoires qui disposeront d'une aide allouée par l'État : le pays de Lorient (Morbihan), la zone d'emploi Sélestat/Sainte-Marie-aux-Mines (Bas-Rhin), l'arrondissement de Briey (Meurthe-et-Moselle), l'arrondissement de Thiers (Puy-de-Dôme), la vallée de la Bresle (Somme et Seine-Maritime), l'arrondissement de Lure (Haute-Saône). De plus, les zones de Béthune-Bruay et de Cambrésis-Sambre-Avesnois vont chacune bénéficier d'une dotation supplémentaire de 1 M€.

@ patrick.williate@finances.gouv.fr

Un appel à projets national de 30 M€

En lien avec Oséo et l'ADEME, la DGCIS a lancé en 2009 un appel à projets éco-industries. Doté d'une enveloppe de 30 M€ sur trois ans, il vise à soutenir les projets de recherche et développement collaboratifs, notamment dans le domaine de la prévention, de la mesure et de la lutte relatives aux pollutions locales : air, eau, déchets, etc. Sur 61 dossiers déposés, 35 ont été retenus, parmi lesquels de nombreuses PME innovantes. Suite à ce premier résultat satisfaisant, un deuxième appel à projets a été lancé pour 2010. Il vient d'être clôturé : 64 projets sont en cours d'expertise.

En région, l'action des Direccte

En Champagne-Ardenne, un plan d'accompagnement des éco-entreprises a été mis en œuvre. Une étude économique de la filière a permis l'édition d'un annuaire recensant plus de 400 entreprises spécialisées : elles

représentent près de 5000 emplois et 1 Md€ de chiffre d'affaires. Un club fédérant l'ensemble de ces entreprises et destiné à les soutenir dans leur recherche de nouveaux marchés sera également créé. En Pays de la Loire, un projet d'implantation de fermes éoliennes offshore est en cours de lancement. L'enjeu : concentrer dans la région un maximum de savoir-faire entrant dans la constitution des éoliennes. 1000 emplois devraient être créés pendant la phase construction du parc, et plus d'une centaine pour assurer son exploitation et sa maintenance. Enfin, dans le Nord-Pas-de-Calais, 145 entreprises de l'association Écopal sont chargées d'effectuer l'inventaire de leurs flux (liquides et énergies) dans l'objectif, à terme, d'en mutualiser la gestion.

📍 La rubrique **écotechnologies** du site de la DGCIS : www.industrie.gouv.fr

📍 Le rapport du groupe de travail **compétitivité et croissance verte (EG)** : www.etatsgeneraux.industrie.gouv.fr

📍 Contact DGCIS : sophie.costedoat@finances.gouv.fr



Interview **Thierry Lepercq**, président de Solairedirect

« Édifier une filière photovoltaïque performante »

Premier opérateur français d'électricité solaire, Solairedirect intervient sur le développement, l'ingénierie, le financement et l'exploitation des installations photovoltaïques. PME innovante créée en 2006, elle est membre du Comité stratégique des éco-industries (COSEI).

Que vous apporte la participation au COSEI ?

Les réunions du COSEI sont pour nous l'occasion de prendre part à la réflexion en cours, de trouver des relais pour faire partager notre vision. Elles nous permettent aussi d'accéder aux décideurs, d'échanger avec d'autres représentants de la filière, avec les pouvoirs publics, avec les acteurs financiers. Nous sommes très satisfaits d'avoir été impliqués dans ce processus majeur pour les énergies de l'environnement.

Quels sont les premiers résultats ?

Sur la base des études *Développer les éco-industries en France* (pilotée par la DGCIS dans le cadre du COSEI) et *Filières vertes* (lancée par le Commissariat au développement durable en 2009), c'est tout un plan d'action qui est en construction. Il vise à analyser les forces et les faiblesses des secteurs stratégiques de croissance : eau, déchets, énergie et bâtiment ; à en fixer les objectifs de développement à court et long termes. Associés à la rédaction du document sur les questions relatives au photovoltaïque, nous avons trouvé une grande écoute. Pour notre filière, le constat est le suivant : après un développement honorable dans les années 90, l'industrie française, qui figurait parmi les cinq

premiers acteurs mondiaux, a été reléguée à la 15^e place. Pourtant, la France dispose de tous les atouts pour jouer un rôle clé dans le secteur.

Quelles sont les solutions préconisées ?

Nous devons édifier une filière industrielle performante, capable d'exporter ses savoir-faire, et, à cet effet, déployer des infrastructures sur le sol français. À l'exemple des régions PACA et Poitou-Charentes qui ont pris des initiatives en ce sens, nous devons mesurer le potentiel de chaque territoire et y développer des sites de production. Car il ne suffit pas de favoriser la demande de panneaux solaires, il faut également inciter les entreprises à en produire. Le démarrage initié en 2008 avec le plan Écotech est extrêmement positif, il nous faut maintenant passer à la vitesse supérieure. C'est pourquoi Solairedirect plaide vivement pour la mise en place d'un plan national photovoltaïque, doté d'objectifs ambitieux à l'horizon 2020.

📍 Le site de Solairedirect : www.solairedirect.fr

📍 L'étude *Filières vertes* : www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PRESENTATION_ETUDE_FILIERE.pdf

Actualités

→ REACH : une formation pour aider les PME à s'enregistrer

Le ministère chargé de l'Environnement et l'Union des industries chimiques ont présenté un plan de formation destiné aux PME concernées par le règlement européen REACH. Il prévoit un enregistrement progressif par les entreprises, jusqu'en 2010, de toutes les substances chimiques fabriquées ou importées à raison de plus de 10 tonnes par an. Or, certaines PME connaissent des difficultés pour effectuer cette démarche. 4900 entreprises devraient bénéficier du dispositif d'aide : accompagnement individualisé, ateliers et webinaires. La brochure REACH est disponible sur www.industrie.gouv.fr.

📍 www.uic.fr

📍 marc.rico@finances.gouv.fr

📍 nathalie.clement@finances.gouv.fr

→ Commerce de proximité : lancement du site www.metiersducommerce.fr

Le site internet www.metiersducommerce.fr est en ligne depuis le 1^{er} mars 2010. Sa mission : faire découvrir et valoriser le commerce de proximité. À destination des jeunes de 13 à 25 ans, il propose des fiches descriptives des différents métiers, des fiches pratiques quant aux différentes solutions de formation (y compris apprentissage et professionnalisation) et des témoignages vidéos de professionnels. Par ailleurs, une rubrique est entièrement dédiée à la recherche d'emploi : conseils pratiques pour les candidats et les employeurs, annonces en ligne, etc.

La création du site Internet constitue le dernier volet de la campagne de communication dédiée au commerce de proximité, lancée en juin 2008.

De juillet à décembre 2009, une série de 15 reportages thématiques avait été diffusée sur les chaînes télévisées. Ces vidéos (Les commerces de banlieues, Les librairies de quartier, Le e-commerce à Châtellerauld, etc.) sont téléchargeables sur le site www.pme.gouv.fr, rubrique Commerce de proximité. Enfin, quatre appels à projets nationaux ont été ou vont être lancés sur les thèmes suivants : commerce et technologies de l'information (juin 2009), commerce et environnement (janvier 2010), commerce et services connexes, commerce et accessibilité (en cours de préparation).

📍 www.metiersducommerce.fr

📍 www.pme.gouv.fr



Interview

Jean-Jacques Nardin, président de Pellenc Selective Technologies

« Un marché d'équipement naissant, au potentiel considérable »

Créée en 2001, Pellenc Selective Technologies est l'unique société française spécialisée dans les technologies de tri optique des déchets. Numéro 2 mondial du secteur, la PME vaclusienne est l'un des lauréats de l'appel à projets éco-industries 2009, lancé par la DGCIS. Retour sur son activité et sur le projet innovant Tri+.

Quelle est la spécificité de votre activité ?

Nous développons et commercialisons des machines optiques de détection sans contact à grande vitesse pour le tri des déchets de nombreux matériaux : plastiques, papiers et cartons, bois, métaux et minéraux. Ces machines, qui permettent d'extraire des fractions valorisables, sont notamment utilisées dans les unités de tri de collectes sélectives et de déchets industriels, les installations de prétraitement des ordures ménagères, et les centres de régénération. Elles font appel à des technologies de pointe, comme la reconnaissance infrarouge. Depuis sa création, l'entreprise fait le pari de l'innovation et de l'ouverture à l'international. Aujourd'hui, près de 30 % de notre effectif se consacre à la R&D. Nous réalisons 70 % de notre chiffre d'affaires à l'export et nos machines sont présentes dans 43 pays.

En quoi consiste le projet Tri+ ?

Organisé sur une durée moyenne de 3 ans et demi, Tri+ vise à concevoir une nouvelle génération de machines de tri optique pour le recyclage et la valorisation des déchets. Grâce notamment à l'intégration de technologies photoniques radicalement nouvelles, nous cherchons à permettre la récupération des matières valorisables issues des déchets industriels et ménagers pour lesquels il n'existe actuellement aucune solution performante, et à améliorer les performances des déchets déjà triés. L'objectif est bien évidemment de traduire nos recherches en applications concrètes, brevetables. Ces nouvelles machines devront répondre aux futurs besoins des centres de tri et des unités de recyclage et de valorisation dans la quasi-totalité des filières des déchets : emballage, ordures ménagères, déchets des équipements électriques et électroniques, etc.

D'un coût global de plus de 20 M€, Tri+ est financé par le programme Innovation Stratégique Industrielle (ISI) d'Oséo à hauteur de 9,2 M€, répartis sous forme de subventions et d'avances remboursables. Il associe une dizaine de partenaires français, industriels, laboratoires, centres de recherche, et a été labellisé par les pôles de compétitivité OPTITEC et ELOPSYS.

Quels sont les enjeux ?

Notre activité possède un potentiel considérable : nous opérons sur un marché d'équipement naissant, sur lequel nous avons aujourd'hui très peu de concurrents. Tri+ constitue donc une formidable opportunité de développement, à la fois pour notre entreprise, mais aussi pour l'économie française. Car être les premiers à innover, cela signifie occuper un marché durablement.

Depuis un an, nous observons une prise de conscience générale, une dynamique collective, une volonté forte des pouvoirs publics de promouvoir les PME innovantes et l'éco-innovation : nous avons le sentiment que les choses ont davantage avancé qu'au cours de ces vingt dernières années. Qu'une PME comme la nôtre soit associée, via les réunions du COSEI, aux réflexions en cours sur les éco-industries, est également un fait nouveau et très positif. Car de même que l'informatique des années 60, les éco-industries sont la future grande activité de demain : nous n'avons pas le droit de manquer ce train qui permettra de faire émerger des PME à fort potentiel sur le marché international.

Le programme ISI d'Oséo

Le programme Innovation Stratégique Industrielle (ISI) soutient des projets d'innovation collaborative à finalité industrielle, portés par des entreprises de taille intermédiaire (moins de 5 000 collaborateurs) et des PME (moins de 250 collaborateurs) innovantes. Des projets prometteurs, qui visent à commercialiser des produits de ruptures technologiques. Comprise entre 3 et 10 M€, l'aide se présente sous la forme de subventions et d'avances remboursables.

📍 Le site de Pellenc Selective Technologies : www.pellencst.com

📍 Le programme Innovation stratégique industrielle (ISI) : www.oseo.fr

→ Appel à projets : « Commerce de proximité »

L'appel à projets « Commerce de proximité » vise à favoriser l'intégration de la démarche de développement durable dans l'espace commercial. Il se décline en trois volets : l'amélioration des performances des produits ou équipements utilisés (remplacement des produits dangereux, économies d'énergie, etc.) ; l'appréhension des attentes de la clientèle (favorisation des éco-produits ou du commerce équitable, substitution des sacs en plastique, etc.) ; le développement de réseaux professionnels, qui participent à l'optimisation des coûts de gestion et des procédures commerciales (mutualisation de la gestion des déchets, etc.). La date limite de réception des dossiers dématérialisés a été fixée au 23 avril 2010.

📍 www.pme.gouv.fr

@ brigitte.rondeau@finances.gouv.fr

→ Appel à propositions : pilotage de la métrologie française

Le Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE) lance un appel à propositions pour des projets d'études ou de recherche d'une durée d'un an dans le domaine de la métrologie. Il s'adresse aux laboratoires de recherche, aux centres techniques ainsi qu'à toute entreprise ayant des compétences métrologiques ou des moyens d'étalonnages en interne. Huit grands thèmes de recherche sont concernés, parmi lesquels l'électricité, la mécanique, la température, les rayonnements ionisants ou la nanométrie. Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site du LNE. La date limite d'envoi des propositions est fixée au 31 mars 2010.

📍 www.lne.fr

@ chantal.aden@lne.fr

→ Appel à projet : 3 M€ pour développer les RFID

À l'occasion du colloque sur les services mobiles sans contact organisé le 10 février dernier, le ministre chargé de l'Industrie a lancé un appel à projets collaboratifs visant à développer des services innovants s'appuyant sur les téléphones mobiles de nouvelle génération et sur les RFID (étiquettes électroniques). L'objectif : permettre aux utilisateurs d'accéder à des informations, de payer en toute simplicité avec leur téléphone mobile ou encore de rassembler toutes leurs cartes de fidélité sur un même support électronique. Au total, une dizaine de projets seront soutenus, pour environ 3 M€. Les dossiers de candidature devront être déposés avant le 30 avril 2010.

📍 www.telecom.gouv.fr/rfid-nfc

@ rfid.nfc@finances.gouv.fr

@ olivier.rouxel@finances.gouv.fr

Agenda

18 au 21/03/10

→ Mondial du tourisme

La plus grande agence de voyage de France ! Rencontres avec les professionnels : tours opérateurs, offices de tourisme etc., et la découverte de près de 500 destinations. Le thème de cette nouvelle édition est le patrimoine : architecture, musique, gastronomie, etc.

📍 www.lemondeaparis.com

12 au 16/04/10

→ Marché international des contenus audiovisuels et numériques de Cannes

Le rendez-vous incontournable de l'achat de droits de contenus audiovisuels et numériques : chaque année, près de 4 Mds€ de droits y sont ainsi négociés. Les visiteurs découvriront nouvelles tendances et dernières innovations (Internet, mobiles, etc.), et rencontreront l'ensemble des professionnels du secteur : producteurs, distributeurs, etc. Pour connaître le programme de la semaine :

📍 www.reedmidem.com

21 au 22/04/10

→ MEDTEC France

La vitrine annuelle pour découvrir les dernières innovations en matière de dispositifs médicaux. Ingénieurs, décisionnaires et cadres impliqués dans la conception et la fabrication de matériel médical rencontreront près de 250 professionnels. Ils pourront également participer aux conférences, dédiées cette année aux questions réglementaires, techniques et de qualité qui ont un impact sur le développement de nouvelles solutions.

Rendez-vous au parc des expositions Micropolis de Besançon, le 21/04 de 9h30 à 17h00 et le 22/04 de 9h30 à 16h30.

📍 www.devicelink.com

10/05/10

→ Assises de la RFID

Centre Pierre-Mendes-France de Bercy. Une conférence et deux ateliers-débats autour de l'actualité de la technologie RFID : l'état des lieux du savoir-faire français et les projets soutenus par les pouvoirs publics, les perspectives de R&D et la coopération des pôles de compétitivité en la matière, la mise en œuvre de la recommandation de la Commission européenne, etc. Les questions de l'impact de la RFID sur la santé et l'environnement seront également soulevées.

@ olivier.rouxel@finances.gouv.fr

📍 www.centrenational-rfid.com

18/05/10

→ Impact du vieillissement de la population sur l'offre et la demande de biens et de services

Colloque organisé par la DGCIS au centre Pierre-Mendes-France de Bercy. Le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) présentera une étude sur le marché des seniors, les incitations à innover et à développer produits ou services innovants.

@ francois.parcy@finances.gouv.fr

@ aap-seniors.dgcis@finances.gouv.fr

15 & 16/06/10

→ Forum TER@TEC

Chaque année, le forum TER@TEC réunit les experts internationaux de la simulation numérique haute performance, industriels, scientifiques, etc. Le 15 juin : conférences autour de l'impact grandissant du calcul haute performance dans l'industrie et la recherche ; remise du prix Bull-Joseph Fourier, pour le développement de la simulation numérique en France. Les 15 et 16 juin : exposition des dernières innovations en matière de HPC, autour des stands d'une cinquantaine de professionnels. Le 16 juin : ateliers thématiques.

📍 www.teratec.eu

Publications

→ L'état de l'industrie

Rapport 2009, CPCI

Un panorama de l'industrie française en 2008 et au premier semestre 2009. La présentation des principaux indicateurs économiques et leur évolution pendant la crise : emploi, productivité, échanges extérieurs, financement, investissement, recherche et développement, innovation, énergie et développement durable.

📍 www.industrie.gouv.fr/p3e/cpci/cpci.php

→ Développer l'alternance dans le secteur de la restauration : pour une stratégie nationale

Rapport Marcon, DGCIS

33 propositions pour valoriser le contrat en alternance dans le secteur de la restauration : les enjeux en terme de formation ; l'orientation et l'intégration des jeunes ; la création d'un comité dédié à la promotion de l'apprentissage.

📍 http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/cgi-bin/brp/telestats.cgi?brp_ref=104000085&brp_file=0000.pdf

→ Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) au cœur d'une nouvelle dynamique de croissance

Rapport Retailleau, DGCIS

L'étude du potentiel économique des ETI en France ; l'analyse des freins à leur croissance ; les propositions visant à soutenir leur développement ; le rôle de l'État.

📍 www.gouvernement.fr/sites/default/files/fichiers_joints/rapport_complet_ETI-.pdf

→ L'emprunt national, une opportunité pour les pôles de compétitivité

La Lettre des pôles de compétitivité,

janvier/février 2010

Retour sur les priorités stratégiques de l'emprunt national : la répartition sectorielle des 35 Mds€, les opportunités destinées aux pôles de compétitivité.

📍 http://competitivite.gouv.fr/IMG/pdf/newsletter_2010_02.pdf

→ Dossier mensuel de conjoncture industrielle

DGCIS, décembre 2009

Indicateurs d'activité et résultats de l'industrie manufacturière, les fiches sectorielles détaillées, l'opinion des chefs d'entreprise.

📍 www.industrie.gouv.fr/p3e/conjoncture/dossier/fiches.php

→ Actualité de l'intelligence économique et de l'innovation

Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, janvier 2010

📍 www.acfci.cci.fr/innovation/documents/Lettreinfo_IE%20ACFCI-01-10.pdf

Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

12, rue Villiot - 75 572 Paris Cedex 12

Directrice de la publication : Caroline Leboucher

Contacts : murielle.pascal@finances.gouv.fr

bertrand.lacour@finances.gouv.fr

suzy.jacquot@finances.gouv.fr

Photos : droits réservés • ISSN 1772-1407

Abonnement gratuit sur

www.industrie.gouv.fr/abonnementlettreidgcis

Conception et réalisation : Agence Avec des Mots
27, rue de Solférino - 92 100 Boulogne-Billancourt
www.avecdesmots.com

Actualités

→ Appel à projets : TIC & santé 2010

Le conseil général du Bas-Rhin, l'ADIRA (Agence pour le développement économique) et l'ADEC (Association pour le développement des entreprises et des compétences) veulent promouvoir l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la prise en charge de la dépendance des seniors. Trois thématiques seront abordées : habitat et domotique, technologie et lien social, et coordination des intervenants à domicile.

Les candidats ont jusqu'au 1^{er} juin pour déposer leur dossier.

📍 www.bas-rhin.fr

→ Création de l'Institut national des métiers d'art (INMA)

Favoriser le développement et la diffusion des métiers d'art auprès des professionnels, du grand public et des scolaires ; animer l'ensemble des réseaux des métiers d'art ; promouvoir les métiers d'art en France et à l'étranger ; explorer de nouveaux champs de développement culturel (mode, design, arts plastiques, etc.) sont les quatre missions principales de l'INMA, né du rapprochement de la Société d'encouragement des métiers d'art (SEMA) et de la Mission des métiers d'art (ministère de la Culture). Il sera l'interlocuteur de l'ensemble des acteurs du secteur.

📍 www.metiersdart-artisanat.com